Envoyé en préfecture le 09/10/2026
Reçu en préfecture le 09/10/2026
Publié le
ID : 029-212901300-20260928-20260928DCM8-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DÉPARTEMENT du FINISTÈRE

COMMUNE de LOCMARIA-PLOUZANÉ

Délibération n° : 2026.09.28 DCM8

Séance du 28 septembre 2026

Date de convocation : 22 septembre 2026
Date d'affichage : 22 septembre 2026
Nombre de conseillers en exercice : 29
Nombre de conseillers présents : 23

L'an deux mille vingt-six, le lundi vingt-huit septembre, à dix-huit heures trente, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en salle du conseil municipal, sous la présidence de Mme Viviane GODEBERT, Maire.

Etaient présents : Mme Viviane GODEBERT, Maire.
Mme Solenn BOURGE, Mme Maud BUI TRONG, Mme Frédérique CLECH, Mme Isabelle GIBAULT, Mme Audrey GOURDIN, Mme Claire-Andrée LABRIÈRE, Mme Julie LE ROUX, Mme Christine MOUSSAT, Mme Béatrice OULHEN et Mme Sylvie PODEUR.
M. Emmanuel AUTRET, M. Eric BLAIZE, M. Olivier COATANEA, M. Benjamin HADDAD, M. Christophe LE GAL, M. Christian LOAEC, M. Stéphane MEAR, M. Philippe MÉON, M. Loïc PETIT DE LA VILLEON, M. Denis PETTON, M. Loïc RAULT et M. Jean-Claude SACCOCCIO.

Procurations :
M. Patrick Marie AUBERT à Mme Sylvie PODEUR ;
M. Julien CHEVENEMENT à Mme Viviane GODEBERT ;
Mme Françoise FOLL à M. Loïc RAULT ;
M. Loïc RAULT à M. Christophe LE GAL à partir de son départ à 19h45 ;
M. Damien RUEL à M. Eric BLAIZE ;
Mme Cécile SQUIBAN M. Benjamin HADDAD ;
Mme Annie TALANDIER à M. Stéphane MEAR.

Mme Sylvie PODEUR a été désignée secrétaire de séance. Le quorum est atteint.

OBJET : Création d'un Comité consultatif « Transition écologique »
Domaine : 5.2 Fonctionnement des assemblées

Exposé

La commune souhaite créer un comité consultatif « Transition écologique », qui se réunira quatre à six fois par an. Il pourra être consulté par la municipalité sur différents sujets liés à la transition écologique, mais pourra également formuler des propositions et organiser des actions de sensibilisation.

Ce comité d'habitants réunira des profils divers et complémentaires, notamment des chercheurs de l'Ifremer spécialisés dans le climat et les plantes invasives, des naturalistes, ainsi qu'une ancienne professionnelle de l'urbanisme et de la transition écologique.

Envoyé en préfecture le 09/10/2026
Reçu en préfecture le 09/10/2026
Publié le
ID : 029-212901300-20260928-20260928DCM8-DE

Il pourra ainsi apporter un éclairage scientifique et raisonné, une expertise concrète à la commune sur différents sujets à enjeux liés au développement durable.

Les missions, la composition et les modalités de fonctionnement du comité sont précisées dans le règlement intérieur annexé à la présente délibération.

Délibération

Il est proposé au Conseil municipal :

- D'approuver la création du comité consultatif « Transition écologique ».

Vote

☐ Nbre d'abstention
☐ Nbre de vote « contre »
☐ Adoptée à la majorité
☒ **Adoptée à l'unanimité**
☐ Rejet de la délibération
☐ Report de la délibération

Délibération

Il est proposé au Conseil municipal :

- D'approuver la composition du comité consultatif « Transition écologique ».

Vote

☒ **Nbre d'abstention : 7 voix exprimées par les élus de LUNC.**
☐ Nbre de vote « contre »
☒ **Adoptée à la majorité**
☐ Adoptée à l'unanimité
☐ Rejet de la délibération
☐ Report de la délibération

Le Maire,

Viviane GODEBERT.

MAIRIE DE LOCMARIA-PLOUZANE (Finistère)

Mme Sylvie PODEUR,

Secrétaire de séance.